



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Dixième réunion du Sous-Groupe ATS/AIS/SAR d'APIRG  
(Dakar, 13 – 15 mai 2009)

**Point 2 de l'ordre du jour :** Révision des recommandations de la Réunion Spéciale AFI RAN 08 relatives aux domaines ATS, AIS et SAR

(Note présentée par le Secrétariat)

**Sommaire**

La présente note passe en revue les recommandations de la Réunion Spéciale AFI RAN 08 relatives aux domaines ATS, AIS et SAR et indique les actions attendues du sous-groupe .

**Référence:** Rapport de la Réunion Spéciale AFI RAN 08

**1. Introduction**

1.1 Cette note présente à la réunion les recommandations de portée générale issue de la Réunion Spéciale AFI RAN 08 et relatives à la navigation aérienne .

**2. Analyse**

**Approche fondée sur les performances et mesure des performances**

2.1 Lors de l'examen du point 3 de l'ordre du jour, la réunion convient que l'emploi d'une approche fondée sur les performances pour la planification des services de navigation aérienne et de la sécurité de l'aviation offre une occasion de renforcer l'engagement de l'ensemble du continent à améliorer la sécurité et l'efficacité, en vue de résoudre les carences et de s'attaquer aux problèmes cruciaux.

2.2 La réunion convient qu'il serait plus facile de bien améliorer le système aéronautique dans la Région AFI si des modalités pertinentes, réalistes et efficaces de mesure des performances étaient mises en œuvre et qu'il était crucial d'établir un ensemble initial de paramètres pour mesurer les performances dans la région ; en conséquence, elle convient d'adopter la recommandation ci-après :

**Recommandation 3/3 — Approche fondée sur les performances et mesure des performances**

Il est recommandé que l'APIRG et les groupes de sécurité régionaux établissent des indicateurs qui soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et liés au facteur temps et qu'ils les relient à la case appropriée des fiches du cadre de performance (FCP), en utilisant les paramètres suivants et/ou d'autres paramètres jugés appropriés pour le continent africain (voir les appendices aux rapports sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour) :...

et que

l'OACI assure une coordination avec les États, les organisations et les parties prenantes de la région pour collecter et traiter les données permettant de mesurer les paramètres, en tirant parti le plus possible des données existantes et des initiatives en cours.

2.3 Au titre du point 6 de l'ordre du jour, la réunion examine un large éventail de questions liées à l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité du système de navigation aérienne. Les principales carences en matière de navigation aérienne qui ont été relevées dans le cadre du processus de planification régionale sont également étudiées.

**Cadre de la planification fondée sur les performances**

2.4 Il est présenté à la réunion une série de fiches du cadre de performance (FCP), qu'elle convient de renvoyer au Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG). Ce dernier utilisera les FCP pour déterminer les diverses parties qui seront chargées de réaliser les objectifs de performance et pour établir des calendriers de réalisation. Il est convenu que l'APIRG devrait aussi mettre en œuvre un mécanisme de surveillance pour donner suite aux FCP

élaborées par la réunion RAN et à toutes les FCP futures qui seront élaborées dans le cadre du processus de planification régionale. La réunion convient des recommandations suivantes :

**Recommandation 6/1 — Cadre de performance régional**

Il est recommandé que :

- a) l'APIRG adopte le cadre fondé sur les performances pour la planification des systèmes de navigation aérienne, décrit en détail dans le rapport de la présente réunion, en définissant les objectifs de performance régionaux et en faisant appel aux fiches du cadre de performance (FCP) ;
- b) l'APIRG crée d'autres FCP pour les nouveaux objectifs de performance, selon les besoins;
- c) les objectifs de performance et les FCP correspondantes adoptées par la réunion de même que toute nouvelle FCP créée par l'APIRG soient incorporés dans le Plan de mise en œuvre CNS/ATM pour la Région AFI (Doc 003), qui devrait alors être mis à jour en vue de servir de document de planification intégré pour la Région AFI.

**Recommandation 6/2 — Cadre de performance national**

Il est recommandé que les États adoptent un cadre national fondé sur les performances pour la planification des systèmes de navigation aérienne, décrit en détail dans le présent rapport, en définissant les objectifs de performance nationaux, alignés sur les objectifs de performance régionaux, et en faisant appel aux fiches du cadre de performance.

**Recommandation 6/3 — Restructuration du plan régional de navigation aérienne**

Il est recommandé que l'OACI, à l'échelle mondiale et en coordination avec les bureaux régionaux, examine les plans régionaux de navigation aérienne et propose des modifications à apporter à leur structure, à leur organisation et à leur présentation graphique pour garantir qu'ils sont harmonisés avec le Plan mondial de navigation aérienne et avec l'approche de la planification de la navigation aérienne fondée sur les performances.

**Recommandation 6/4 — Réorganisation de l'APIRG**

Il est recommandé que l'APIRG revoie ses méthodes de travail et sa structure et envisage d'apporter des modifications afin de mieux appuyer le cadre de performance de l'OACI dans ses activités de planification et de mise en œuvre.

**Direction de la coopération technique de l'OACI**

2.5 L'attention de la réunion est appelée sur l'assistance que la Direction de la coopération technique (TCB) de l'OACI offre aux États contractants de l'Organisation pour l'élaboration et la mise en place des projets d'aviation civile

2.6 La réunion convient qu'un projet dans la Région AFI pourrait être un mécanisme utile pour appuyer la mise en œuvre des objectifs de performance énoncés dans les fiches du cadre de performances ainsi que pour aider les États à réaliser leurs objectifs de performance nationaux, résoudre les carences de la navigation aérienne, donner la formation sur les systèmes d'assurance de la qualité, planifier ces systèmes et les mettre en place. Compte tenu de ce qui précède, la réunion convient de la recommandation ci-après :

**Recommandation 6/28 — Mise en œuvre d'un projet de coopération technique de l'OACI relatif à un système ATM mondial**

Il est recommandé que la Région AFI envisage d'établir un projet de coopération technique, financé par les États AFI et des donateurs, pour appuyer la planification et la mise en œuvre des objectifs de performance, et en accord avec le concept opérationnel d'ATM mondiale et le plan mondial de navigation aérienne.

**3.Suite à donner**

3.1 Le sous-groupe est invité à:

- a) Prendre note des recommandations de la SP AFI RAN 08 continues dans la présente note;
- b) Envisager des propositions d'amendement à son futur programme de travail pour aider le groupe APIRG à prendre en compte ces recommandations;
- c) Initier les suites à donner attendues du groupe APIRG sur les Recommandations 3/3, 6/1 et 6/4.